

Le coin Astuces

Astuce n°2 : Une seconde vie pour nos objets, un plaisir partagé

Pour réduire ses déchets, lorsque vous n'avez plus l'usage d'un objet, plutôt que de le jeter, vous pouvez les :

- ▶ Proposer à votre entourage (famille, amis, voisinage, collègues de travail...)
- ▶ Apporter en écocycleries locales (Recycleries à Nort-sur-Erdre, Blain, Savenay, Trocanton à St-Mars la Jaille, Emmaüs à Bouguenais, Ressourcerie de l'île à Rezé, ATAO Nantes ...)
- ▶ Revendre ou donner via les sites internet (Le bon coin, Donnons.org, Recupe.fr...) ou lors des vides greniers.

